

[Imprimer](#) | [Retour](#)**Crise financière** : [Comité Richelieu](#)

Le Comité Richelieu se félicite des annonces de Nicolas Sarkozy

24/10/2008

Le Comité Richelieu, association de 250 PME innovantes, s'est félicité dans un communiqué daté de jeudi 23 octobre des annonces de Nicolas Sarkozy concernant l'enrayement de la crise financière. Toutefois, le Comité espère que la population d'entreprises éligibles au fonds public d'intervention pour les entreprises stratégiques "couvrira bien à la fois les entreprises adultes, dont la disparition serait un drame pour notre économie, et les entreprises de croissance, qui sont elles aussi stratégiques car indispensables pour que la France réussisse la reprise".

Concernant le nouveau médiateur du crédit, le Comité y voit "une transparence bienvenue, mais il faudra ici aussi s'assurer que les PME de croissance ne seront pas mises de côté". En outre, il attire l'attention des pouvoirs publics sur l'importance de "s'assurer que ces soutiens bénéficieront non seulement aux entreprises traditionnelles (en particulier les commerces) mais également aux PME de croissance, dont les relations avec les banques sont plus compliquées". Le Comité Richelieu souhaite donc qu'un suivi particulier de la nature des entreprises bénéficiaires de ces prêts puisse être assuré.

Pour l'association le remboursement du crédit impôt recherche est "une très bonne nouvelle pour les PME de croissance : l'accélération du remboursement des créances du crédit d'impôt recherche, correspondait à l'une des demandes présentées par le Comité Richelieu à François Fillon lors d'une rencontre le 7 octobre dernier. Aujourd'hui, seules les Jeunes Entreprises Innovantes (JEI) sont éligibles au remboursement immédiat de cette créance, les autres PME doivent attendre 3 ans.

Au sujet de la trésorerie des PME, le Comité Richelieu insiste sur l'importance de la réduction des délais de paiement, même si des grandes entreprises demandent actuellement l'inverse, car elles sont plutôt du côté des débiteurs. "Les délais de paiement pénalisent les entreprises les plus faibles et il est du devoir de l'État d'agir pour les réduire, en commençant par les délais de paiement de ses propres acheteurs." Enfin, le Comité évoque un axe manquant : l'accès à la commande. "Les mesures annoncées ne touchent pas le chiffre d'affaires des PME. Or c'est un domaine où les PME souffrent d'un véritable "commande crunch" et dans lequel l'État peut agir "en ouvrant ses achats publics aux PME et en ouvrant les portes des commandes des grandes entreprises privées, grâce au renforcement du programme Passerelle d'Oséo qui permet aux grandes entreprises de tester à moindre coût les nouveaux produits et services des PME innovantes".

Mots clés : [Pme](#) | [Comité richelieu](#) | [Crise financière](#) | [Nicolas sarkozy](#)